



cefim

Communauté Economique et Financière Méditerranéenne - Siège social et contacts : Palais de la Bourse 13001 Marseille
Téléphone : M. Yves Riondet 04 91 39 33 71

Rubrique réalisée avec la participation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence



Dominique Brunin, directeur général de la Chambre française de commerce et d'industrie au Maroc.

Prides Finances & Conseil Méditerranée

Conseils aux PME

pour réussir au Maroc, inch' Allah !

Durant la Semaine économique de la Méditerranée et même la semaine suivante, la sphère économique marseillaise a vécu à l'heure marocaine à travers différents événements et manifestations (lire encadré) tournés vers ce pays d'Afrique du Nord. Organisé par le Prides Finances & Conseil Méditerranée en partenariat avec la Cefim, un workshop a eu lieu au palais de la Bourse afin d'informer les entreprises de la région désireuses de s'implanter dans le royaume chérifien.

Tout ce que Marseille compte d'experts en la matière avaient été invités à donner leur avis lors de rendez-vous animés par notre confrère Christian Apothéloz, et à livrer de précieuses informations pour non seulement prendre pied sur l'autre rive de la Méditerranée, mais aussi et surtout, y réussir son installation. Les professionnels du chiffre se sont bien entendu taillé la part du lion (...de l'Atlas, symbole du Maroc) dans l'animation des ateliers programmés à cet effet. Ainsi, le trésorier de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes, Jean-Claude Capuono, s'est associé à son confrère marocain de Casa, Salah El Ghazouli, pour exposer « les points clés » à connaître absolument avant de s'aventurer au-delà du détroit de Gibraltar, rappelant en particulier les nombreuses réformes entreprises dans le domaine économique avec par exemple la création de zones franches d'exportation, ou encore en matière de mesures fiscales incitatives à l'égard des investisseurs. Des premières données complétées par le point de vue de 4 banquiers (Mohamed Belghazi, de la Banque centrale populaire du Maroc, Aziz Jerrari et Vincent Ribereau-Gayon, du Crédit du Maroc, Eric Remaud, du Crédit agricole Alpes Provence). Ces derniers ont notamment souligné la facilité de crédit envers les entreprises, tant de la part des banques françaises que de celles marocaines. « Les banquiers savent prêter, a affirmé Vincent Ribereau-Gayon, d'autant que les banques marocaines n'ont pas souffert de la crise pour n'avoir pas touché aux crédits infestés. Le système bancaire y est très stable et solide », a-t-il indiqué.

Autour d'un verre de thé

Les professionnels du droit qui participaient à ces ateliers, la Casablancaise Zineb Idrissia Hamzi et le Marseillais Marc Bollet, ancien

bâtonnier du barreau de Marseille, ont abondé dans le même sens, relevant à la fois les similitudes mais aussi les particularités existantes, entre autres dans les domaines du foncier, de l'économie et de la loi marocaine. Enfin, Hicham El Merini, vice-président de l'Adeci et PDG d'Amesys, Mohamed Laqhila, président de l'international au Conseil régional de l'Ordre des

experts-comptables Pacae, ou encore l'avocat Thierry Monos ont fait part des différentes expériences de coopération menées avec ce pays « où les réunions d'affaires ne se tiennent pas nécessairement autour d'une table, mais la plupart du temps dans des canapés avec un thé à la menthe », défrichant ainsi à leur tour les pistes à suivre pour parvenir à s'y épanouir professionnellement, « inch' Allah ! ». En raison d'aspects propres à ce pays et à sa culture, il vaut mieux en effet être accompagné d'un partenaire marocain, ont conseillé plusieurs intervenants.

Autant de conseils qui, ajoutés aux avantages intrinsèques du royaume de Mohammed VI (rapportés entre autres par Dominique Brunin, DG de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc) dont la France reste le principal partenaire commercial, ont tracé une voie royale vers le sud aux entrepreneurs présents, avant qu'il ne revienne à François-Xavier de Fornel, président du Prides Finances Méditerranée (et DG de la Banque populaire provençale et corse) de clore ce rendez-vous instructif.

Jean Philippe Pierrat



De g. à dr., François-Xavier de Fornel, président du Prides Finances et Conseil Méditerranée, Mohamed Belghazi, directeur général de la Banque centrale populaire du Maroc, Zineb Idrissia Hamzi, avocate casablancaise, Alain Cabras, maître de conférences associé sur les dynamiques de la géopolitique de la Méditerranée et responsable professionnel du Master II de Management interculturel à l'IEP d'Aix-en-Provence, Valérie Roche-Melin, déléguée générale du Prides Finances et Conseil Méditerranée et Mohamed Laqhila, président de la commission International du Conseil de l'Ordre des experts-comptables Pacac.

VERS UNE CCI MAROCAINE EN FRANCE

Quelques jours après ce workshop et la tenue, la veille, d'une autre réunion organisée par l'Adeci sur le partenariat d'entreprises entre Paca et le Maghreb, c'était au tour, le 12 octobre, de la CCI Marseille Provence et de l'Agence marocaine de développement des investissements de lancer, toujours au palais de la Bourse, la 3e édition de « Maroc Hexagone », en présence du ministre marocain de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, Ahmed Reda Chamli. Dédicée à la promotion des relations économiques entre la France et le Maroc, cette manifestation a de nouveau permis aux entreprises provençales de bénéficier d'informations et de données sur les enjeux et les perspectives des marchés économiques du royaume chérifien. El Hassan Bouod, le PDG marseillais qu'on ne présente plus (du groupe BHM, spécialisé dans la viande hallal), a profité de cet événement pour présenter la toute nouvelle association franco-marocaine pour l'industrie, le commerce et les services, préfiguration d'une future CCI marocaine en France ayant pour objectif principal, en l'occurrence, de favoriser le développement économique entre ce pays et la région Paca, et plus particulièrement le développement de l'entrepreneuriat, la facilitation des échanges, la diffusion d'informations sur les opportunités économiques et l'organisation de manifestations à destination des acteurs économiques.